

## en bref

### La proposition de loi « Florange » votée à l'Assemblée en première lecture

**SOCIAL** — La proposition de loi dite « Florange », inspirée par une promesse de campagne de François Hollande sur la reprise de sites industriels rentables, a été votée hier à l'Assemblée nationale en première lecture par 285 voix contre 214. La proposition de loi oblige les entreprises de plus de 1.000 salariés à rechercher un repreneur pendant trois mois, sous peine de pénalités allant jusqu'à 2 % de son chiffre d'affaires. Un second volet est centré sur un encadrement accru des offres publiques d'achat hostiles. L'abaissement de 30 % à 25 % du seuil de déclenchement obligatoire d'une OPA a été supprimé lors du débat.

### Emprunts toxiques : les élus locaux très remontés contre le gouvernement

**FINANCES LOCALES** — Le gouvernement n'a pas apaisé la colère des élus locaux touchés par les emprunts toxiques. Le projet prévu dans le budget 2014, à savoir une loi de validation et un fonds de soutien aux collectivités abondé à hauteur de 100 millions par an, a été jugé hier inacceptable par leurs représentants. « L'Etat sera juge et partie, puisqu'il détient les clefs des conditions d'accès au fonds, alors qu'il est actionnaire principal de la SFIL » (la banque qui a succédé à Dexia et détient de nombreux emprunts toxiques), a dénoncé le président de l'Apcet, Maurice Vincent.

"L'ÉDITO ÉCO" DE NICOLAS BARRE  
DU LUNDI AU VENDREDI À 8H10



Retrouvez le Directeur de la rédaction des Echos dans Europe 1 Matin présenté par Thomas Sotto

Europe 1

P1A

ment. Et pour 2014, le budget prévoit 4,7 milliards, en hausse « fondée sur une évolution une évolution prévisionnelle mobilier dynamique », et rés de lutte contre la fraude.

### La rigueur programmée

Bercy prévoit de limiter à 0,2 % par an le rythme de hausse de la dépense publique de 2015 à 2017.

Un effort « sans précédent », « historique ». Depuis la présentation de son projet de budget la semaine dernière, le gouvernement n'a de cesse, de souligner l'ampleur des économies programmées pour l'an prochain. La trajectoire de finances publiques publiée hier par Bercy montre que cet effort n'est pas près de s'arrêter. Au contraire, il va même s'amplifier jusqu'à la fin du quinquennat de François Hollande.

Dans son rapport économique, social et financier associé au budget 2014, le ministère de l'Economie prévoit de limiter à 0,2 % par an le rythme de hausse de la dépense publique (environ 1.100 milliards d'euros), en plus de l'inflation. Cela correspond à un niveau encore plus faible que celui prévu pour 2014 (+0,4 %), qui a déjà nécessité la programmation de 15 milliards d'économies. En clair, pour tenir cet objectif, il faudrait encore de l'ordre de 18 milliards d'euros d'économies par an entre 2015 et 2017 (en considérant que la tendance « naturelle » d'évolution des dépenses reste la même). « C'est à peu près l'ordre de grandeur maximal », indique un conseiller. L'effort visé est considérable : pour mémoire, les dépenses publiques devraient progresser de 1,7 % cette

année en volume, et elles avaient augmenté de près de 2 % en moyenne sur les dix dernières années.

Pour y arriver, le gouvernement compte conserver les mesures actuelles, à savoir l'encadrement de la valeur des dépenses de l'Etat (dettes et pensions), la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie mise à la diète des opérateurs de l'Etat (Ademe, Météo-France, collectivités (dont les dépenses réduites de 1,5 milliard en 2014) et continueront de baisser en 2015). Bercy mise aussi sur une réforme de la modernisation de l'action publique (MAP), vaste secteur de modernisation de l'Etat. Par exemple, il anticipe 2 milliards d'euros sur les aides aux entreprises l'an prochain. Cela ne suffira pas : la Cour des comptes a déjà appris que le gouvernement a déjà atteint le seuil du rabot, tandis que l'opposition dénonce l'absence de grandes mesures structurelles.

**Effort sur les dépenses publiques** Selon le gouvernement, le taux de dépenses publiques sera abaissé à 54 % de PIB en 2017, un sommet à 57,1 % atteint l'année dernière. Cette rigueur sur les dépenses doit permettre de ramener le taux public à 2,8 % de PIB en 2015 et 2,2 % en 2017. La France respectera ainsi son engagement européen d'être sous le seuil de 3 % d'ici 2017, mais ne reviendrait pas à ce niveau.